

quête sur la situation de la femme. Les consultations tiennent beaucoup de place dans l'élaboration de cette étude, mais aucune consultation officielle n'a été entreprise avec les provinces.

**Mme MacInnis:** Puis-je demander au ministre quand nous pouvons compter obtenir le rapport initial de ce secrétariat qui étudie les recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la femme?

**L'hon. M. Andras:** Dès que j'aurai le temps d'assimiler les très volumineux rapports qui nous parviennent et de les structurer, je m'empresserai volontiers de transmettre ce renseignement.

**M. l'Orateur:** Le député de Calgary-Nord veut poser une question supplémentaire qui a trait à la question antérieure.

\* \* \*

#### LA SÉCURITÉ NATIONALE

##### LES RUMEURS D'INFILTRATION DE LA CIA AU SEIN DU FLQ—L'ENQUÊTE

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Étant donné que la réponse du solliciteur général n'était pas claire et que nos relations avec les États-Unis sont actuellement délicates, comme on l'a signalé tout à l'heure, le premier ministre, à titre de chef du gouvernement, peut-il nous dire à propos de cette présumée infiltration si le gouvernement était au courant, s'il était d'accord avec la CIA et l'est encore, et s'il confie la sécurité de notre pays aux soins d'un autre pays?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Tout comme le solliciteur général, j'ai fait une enquête préliminaire, et comme lui je répète qu'il y aurait lieu d'en faire de nouvelles. Une première enquête, dans laquelle j'ai confiance, révèle qu'il n'y a pas d'agents de la CIA au Canada. Et s'il s'en trouve ce n'est sûrement pas à la connaissance et du consentement du Canada.

**M. Paproski:** Une autre question supplémentaire...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je prends la liberté de rappeler aux députés qu'il nous reste fort peu de temps. J'autorise le député à poser une seule autre question supplémentaire.

##### LE REFUGE DE PIERRE VALLIÈRES

**M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre):** Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Nous dirait-il où se trouve Pierre Vallières?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, c'est une question à laquelle, je crois, il n'est pas d'intérêt public de répondre.

**M. l'Orateur:** Le député de Cape Breton-The Sydneys a la parole.

**M. Paproski:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je ne me voulais pas facétieux. Je sais que le premier ministre...

**Une voix:** C'est plus fort que vous.

**M. Paproski:** ... a une foule de renseignements et l'on me dit qu'il est un puits de sagesse, mais peut-être que ce cinglé travaille dans l'édifice de l'est et que le premier ministre va chercher à le nommer au Sénat.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Qui est votre nègre?

**Des voix:** Règlement!

**M. Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Nous pourrions peut-être donner au député l'occasion de poser sa question.

\* \* \*

• (11.50 a.m.)

#### LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

##### LE FINANCEMENT DE L'EXPANSION INDUSTRIELLE—LA CRÉATION D'EMPLOIS

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Ma question s'adresse au premier ministre. M. Tom Kent ayant déclaré au cours de la première conférence de presse qu'il a tenue en tant que nouveau président de la Société de développement du Cap-Breton que les fonds dont dispose cette société à des fins industrielles et autres étaient presque épuisés, le premier ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que l'on trouvera le plus rapidement possible les ressources financières nécessaires à la poursuite de la tâche de cette société qui est, comme le sait le premier ministre, de créer des emplois?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Je prends note de cette question, monsieur l'Orateur, et je vais la soumettre au ministre responsable de la Société de développement du Cap-Breton.

\* \* \*

#### LA MAIN-D'ŒUVRE

##### LES ALLOCATIONS DE FORMATION—LES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

**M. S. Perry Ryan (Spadina):** Ma question s'adresse au premier ministre. Le gouvernement va-t-il, comme l'a recommandé le Conseil économique du Canada dans son dernier rapport, réduire la période de trois ans d'admissibilité pour les allocations de formation?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, le rapport n'a été publié qu'hier. Je n'ai pas encore eu le temps de le lire.

**M. Ryan:** Le gouvernement va-t-il déposer maintenant les études qu'il a menées sur les autres conditions d'admissibilité mentionnées dans le rapport du Conseil économique du Canada?